



Département de l'Ardèche
Arrondissement de Tournon-sur-Rhône
Commune de GILHOC SUR ORMEZE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE GILHOC-SUR-ORMEZE**

Procès verbal de la séance du 28/03/2022

En exercice: 11

Présents: 11

Absents:

Excusés :

Votant: 11

DATE DE CONVOCATION: 22/03/2022

DATE D’AFFICHAGE: 22/03/2022

*Présents: Mesdames CANEL Monique, ERSANT Jennifer, MAZARD Vanessa, RICOUX Catherine,
VIAU Monique et Messieurs BLANC Amédée, COMBET Rosan, JOLY Jean-Pierre, MAILLE
Emmanuel, NERON Julien, VALLA Max*

Excusés:

Secrétaire de séance: VIAU Monique

Après l'arrivée de tous les membres du conseil municipal, le maire ouvre la séance à 20H40
Approbation du compte rendu du 04/01/22 est approuvé à l'unanimité.

Délibération: N°2022/07

Objet: Examen et vote du Compte de Gestion 2021 du Budget Communal.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**

Délibération: N°2022/08

Objet: Vote du Compte administratif du Budget Communal.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, vote le compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes

***Investissement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2021	615 340,50 €
	Réalisé en 2021	523 518,80 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2021	615 340,50 €
	Réalisé en 2021	281 785,89 €
	Reste à réaliser :	110 886,44 €

*** Fonctionnement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2021	435 042,91 €
	Réalisé en 2021	349 964,78 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2021	435 042,91 €
	Réalisé en 2021	609 960,48 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

***Résultat de Clôture de l'exercice :**

INVESTISSEMENT	-241 732,91 €
FONCTIONNEMENT	259 995,70 €
RÉSULTAT GLOBAL	18 262,79 €

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE Le compte administratif 2021 du budget de la Commune,
- SIGNE le registre les membres présents .

Vote 10

**

Délibération: N°2022/09

Objet: Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	107 952,79€
- un excédent reporté de :	152 042,91€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	259 995,70€
- un déficit d'investissement de :	241 732,91€
- un excédent des restes à réaliser de :	110 886,44€
Soit un besoin de financement de :	130 846,47€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/21	259 995,70€
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	130 846,47€
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	129 149,23€
- Résultat d'investissement reporté (001) déficit	241 732,91€

Vote 11

**

Délibération: N°2022/010

Objet: Vote du budget primitif 2022 de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à L2331-10 et R2311-1 à R2313-7.

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année 2022.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur l'adoption du budget par chapitre.

GILHOC

DEPENSES		RECETTES		
F O N C T I O N N E M E N T	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	129 149,23
	011 charges à caractère général	12 000,00	013 atténuation de charges	
	012 charges de personnel et frais assimilés	140 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	21 000,00
	014 atténuation de produits	36 000,00	73 Impôts et taxes	160 000,00
	65 autres charges de gestion courante	65 400,00	74 Dotations subventions et participations	198 000,00
	66 charges financières	10 000,00	75 Autres produits de gestion courante	64 000,00
	67 charges exceptionnelles	1 500,00	76 Produits financiers	
	68 Dotations aux provisions		77 Produits exceptionnels	3 000,77
	022 Dépenses imprévues	15 000,00	78 Reprise sur amortissements et provisions	
	023 virement à la section investissement	287 863,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 387,00	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	575 150,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	575 150,00
I N V E S T I S S E M E N T	001 Déficit d'investissement reporté	241 732,91	001 excédent d'investissement reporté	-
	Opérations nouvelles			
	010 stocks		021 virement de la section de fonctionnement	287 863,00
	020 dépenses imprévues	7 267,09	024 produit des cessions d'immobilisation	
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	-	040 opérations d'ordre de transfert entre section	7 387,00
	041 opérations patrimoniales	20 000,00	041 opérations patrimoniales	20 000,00
	20 immo incorporelles		1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	130 846,47
	204 subventions d'équipement versées	4 000,00	10222 FCTVA	100 017,09
	21 immobilisations corporelles	170 000,00	10226 Taxes d'Aménagement	
	22 immobilisations reçues en affectations		16 Emprunts et cautions	
	23 immobilisations en cours	230 000,00	13 Subventions d'investissement	70 000,00
	10 dotations fonds et réserves		18 compte de liaison	
	13 subventions d'investissement		20 immo incorporelles	
	16 emprunts et dettes assimilées	54 000,00	204 subventions d'investissement versées	
	18 compte de liaison affectation à un BA		21 immo corporelles	
	26 participations et créances rattachées		22 immo reçues en affectation	
	27 autres immos financières		23 immo en cours	
	458 Opérations pour le comptes de tiers		26 participations et créances rattachées à des participations	
			27 autres immo financières	
			458 Opérations pour le compte de tiers	
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-	Restes à réaliser en recettes d'investissement	110 886,44
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	727 000,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	727 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 302 150,00	TOTAL DES RECETTES	1 302 150,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget de la Commune.
- **SIGNE** les registres les membres présents

Vote 11

**

Délibération: N°2022/11

Objet: Examen et vote du Compte de Gestion 2021 du Budget Eau et assainissement.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote 11

**

Délibération: N°2022/12

Objet: Vote du Compte administratif 2021 du Budget de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, vote le compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes

***Investissement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2021	236 739,80€
	Réalisé en 2021	9 543,26€
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2021	236 739,80 €
	Réalisé en 2021	211 739,80€
	Reste à réaliser :	0,00€

*** Fonctionnement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2021	136 394,43
	Réalisé en 2021	98 813,19€
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2021	136 394,43€
	Réalisé en 2021	127 316,04€
	Reste à réaliser :	0,00 €

***Résultat de Clôture de l'exercice :**

INVESTISSEMENT	202 196,54€
FONCTIONNEMENT	28 502,85€
RÉSULTAT GLOBAL	230 699,39€

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VALIDE** Le compte administratif 2021 du budget de l'eau et de l'assainissement de Gilhoc,

- **SIGNE** le registre les membres présents .

Vote 10

**

Délibération: N°2022/13

Objet: Affectation des résultats 2021 du budget de l'eau et de l'assainissement .

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	6 891,58€
- un excédent reporté de :	35 394,43€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	28 502,85€
- un excédent d'investissement de :	202 196,54€
-un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un excédent de financement de :	202 196,54€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/21	28 502,85€
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00€
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	28 502,85€
- Résultat d'investissement reporté (001) déficit	202 196,54€

Vote 11

**

Délibération: N°2022/014

Objet: Vote du budget primitif 2022 Du budget de l'eau et l'assainissement de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à L2331-10 et R2311-1 à R2313-7.

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année 2022.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur l'adoption du budget par chapitre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRETE Le du budget primitif de l'eau et de l'assainissement ,

GILHOC EAU ASST

DEPENSES		RECETTES		
F O N C T I O N N E M E N T	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	28 502,85
	011 charges à caractère général	58 800,00	013 atténuation de charges	
	012 charges de personnel et frais assimilés	6 500,00	70 Produits des services du domaine et ventes	82 000,15
	014 atténuation de produits	6 500,00		
	65 autres charges de gestion courante	14 000,00	73 Impôts et taxes	
	66 charges financières	3 000,00	74 Dotations subventions et participations	
	67 charges exceptionnelles	1 000,00	75 Autres produits de gestion courante	
	68 Dotations aux provisions	4 000,00	76 Produits financiers	
			77 Produits exceptionnels	
			78 Reprise sur amortissements et provisions	
	022 Dépenses imprévues	278,00		
	023 virement à la section investissement			
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 425,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	122 503,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	122 503,00
I N V E S T I S S E M E N T	001 Déficit d'investissement reporté:	-	001 excédent d'investissement reporté	202 196,54
	Opérations nouvelles		010 stocks	
	010 stocks		021 virement de la section de fonctionnement	
	020 dépenses imprévues	7 021,54	024 produit des cessions d'immobilisation	
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00	040 opérations d'ordre de transfert entre section	28 425,00
	041 opérations patrimoniales	50 000,00	041 opérations patrimoniales	50 000,00
	20 immo incorporelles	50 000,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	
	204 subventions d'équipement versées		10222 FCTVA	
	21 immobilisations corporelles	10 000,00	10226 Taxes d'Aménagement	
	22 immobilisations reçues en affectations		16 Emprunts et cautions	
	23 immobilisations en cours	145 000,00	13 Subventions d'investissement	
	10 dotations fonds et réserves		18 compte de liaison	
	13 subventions d'investissement		20 immo incorporelles	
	16 emprunts et dettes assimilées	6 600,00	204 subventions d'investissement versées	
	18 compte de liaison affectation à un BA		21 immo corporelles	
	26 participations et créances rattachées		22 immo reçues en affectation	
	27 autres immos financières		23 immo en cours	
	458 Opérations pour le comptes de tiers		26 participations et créances rattachées à des participations	
			27 autres immo financières	
			458 Opérations pour le compte de tiers	
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		Restes à réaliser en recettes d'investissement		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	280 621,54	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	280 621,54	
TOTAL DES DEPENSES	403 124,54	TOTAL DES RECETTES	403 124,54	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget de l'eau et l'assainissement de la Commune.

Vote 12

**

Délibération: N°2022/015

Objet : TAUX D'IMPOSITION 2022

Considérant la réforme de la taxe d'habitation et pour le maintien de la garantie des ressources des communes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

Vote les taux d'imposition 2022 comme suit :

Taxe Foncière bâti 36,52 %

Taxe Foncière non bâti 81,36 %

Fin 22h50

Le Maire Amédée BLANC

